

Règlement intérieur

- 1 - Le tournoi se déroulera en application des règles de la F.f.ba.
- 2 - Tout joueur participant présentera sa licence en règle le jour du tournoi. En cas d'absence de licence, le joueur complètera une déclaration sur l'honneur.
- 3 - S'il est mineur, il présentera une déclaration sur l'honneur signée par le président ou à défaut par un dirigeant du club
- 4 - Tout joueur absent le jour du tournoi et qui n'aura pas prévenu le club organisateur au plus tard le Jeudi soir sera déclaré forfait.
- 5 - Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 avec 2 sortants par poule, puis en tableau final dans chaque catégorie.
- 6 - Les matchs se disputeront en 2 sets gagnants de 21 points. (nouveau système de scoring).
- 7 - Les matchs seront auto arbitrés finale incluse.
- 8 - Les volants plumes sont à la charge des joueurs jusqu'aux demi-finales. Ils seront fournis par les organisateurs pour les finales (volants Yonex AS 30).
- 9 - Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge arbitre.
- 10 - Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer.
- 11 - Les joueurs devront se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- 12 - Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la Ffba est exigée sur les terrains.
- 13 - Les joueurs auront le droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match est annoncé.
- 14 - Tout joueur désirant s'absenter quelle qu'en soit la raison et quelle qu'en soit la durée, doit avoir l'accord du juge arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 15 - Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés. Le temps d'arbitrage est considéré comme temps de repos
- 16 - Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service et pourra être rejoué une fois. En cours d'échange, il sera considéré comme faute et le point ne sera pas rejoué.
- 17 - Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
- 18 - Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- 19 - Les décisions du juge arbitre sont sans appel.
- 20 - Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge arbitre.
- 21 - Il est interdit de fumer dans les salles.
- 22 - Le présent règlement sera affiché dans les deux salles.
- 23 - Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement